

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/05/16/2014035771/justel>

Dossier numéro : 2014-05-16/30

Titre

16 MAI 2014. - Arrêté du Gouvernement flamand portant les conditions de subventionnement de l'accueil extrascolaire familial et en groupe (cité comme : l'Arrêté de Subventionnement de l'accueil extrascolaire)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 26-11-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 11-09-2014 page : 71730

Entrée en vigueur : 01-01-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2021-09-24/13, art. 60,1°, 010; En vigueur : 01-01-2022>